***Université Mohamed BOUDIAF -Msila-***

***Faculté des Lettres et des Langues***

***Département des Lettres et langue Française***

***Module : Initiation à la traduction 2ère année (LMD)***

***-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------***

**La problématique typologique de Reiss**

 Partant du constat que les praticiens de la traduction travaillent sur des textes d’une variété vertigineuse, elle a jugé utile de mettre au point, comme cela a été fait dans le domaine de la linguistique textuelle, une classification permettant de s’orienter dans l’univers foisonnant des textes. Elle soutient que les traducteurs chevronnés modulent, d’une manière intuitive, leur stratégie en fonction des textes qui leur sont confiés. Ainsi, il y a lieu, selon Reiss, de trouver une explication et une justification théorique à la multiplicité de ces stratégies traductives. C’est-à-dire avant de traduire un texte, **il est nécessaire de déterminer le type du texte et donc de déterminer de manière indirecte le groupe visé pour ce texte.** De cette manière le traducteur peut adapter le texte au groupe visé, si nécessaire.  S’inspirant des travaux de Karl Bühler (1965), qui a classé le signe linguistique en trois fonctions fondamentales (la représentation, l’expression et l’appel), Reiss propose trois types de textes : **informatifs**, **expressifs** et **opératifs** qui, selon elle, ont tous leur propre méthode spécifique de traduction.

***1- Les textes informatifs :*** Lorsqu’en présentant une offre d’information, un auteur veut simplement exprimer un contenu informationnel, autrement dit si cet auteur rédige son texte pour transmettre des nouvelles, des connaissances, des opinions, un savoir, etc., en un mot, pour informer, l’intention de cet auteur relève de la fonction de représentation selon le modèle de Bühler. Les textes de ce type seront qualifiés d’informatifs.

**Le texte cible d’un texte informatif** devra transmettre le contenu du texte source dans son intégralité référentielle et conceptuelle et doit être écrit très clair en prose, sans informations superflues, mais avec des explications supplémentaires si nécessaire.

 Quelques exemples des textes informatifs sont les textes scientifiques, les modes d’emploi et les comptes rendus.

***2- Les textes expressifs :*** Si notre auteur souhaite par son offre d’information, faire passer un contenu mis en forme d’une manière artistique, c’est-à-dire s’il organise volontairement le contenu de son texte selon des critères esthétiques – son intention peut alors être rattachée à la fonction d’expression de la langue -, son texte est alors de type expressif.

**Le texte cible d’un texte expressif** devra transmettre la forme esthétique et artistique du texte source et doit s’identifier avec le texte source en adaptant le point de vue de l’auteur du texte source.

Quelques exemples des textes expressifs sont les poèmes, les pièces de théâtre et les (auto) biographies.

***3- Les textes opératifs :*** Lorsque l’offre d’information est censée véhiculer des contenus organisés à des fins de persuasion, conçus pour conduire le récepteur du texte à agir dans le sens attendu par l’auteur (ou par son donneur d’ouvrage) – l’intention de l’émetteur du texte se rattache alors à la fonction d’appel de la langue -, nous dirons qu’il s’agit d’un texte opératif.

**Le texte cible d’un texte opérant** devra réaliser la réaction désirée au groupe visé et devra s’adapter à la culture du texte cible pour créer un effet équivalent parmi les lecteurs du texte cible. 23 Quelques exemples des textes opérants sont les annonces publicitaires, les textes des discours électoraux et les sermons.

 Il y a beaucoup de textes qui se trouvent au milieu de ces trois types du texte, comme des textes satiriques ou des brochures touristiques, dans ce cas il faut combiner ces deux ou ces trois méthodes spécifiques de traduction de manière que le texte cible devra une bonne traduction du texte source.

Pour reformuler cette typologie des textes, on pourrait dire que ces trois types sont « encodées » à des niveaux différents : le texte de type informatif au niveau de la transmission d’un contenu, le texte de type expressif au niveau de la transmission d’un contenu et au niveau d’une mise en forme artistique, et le texte de type opératif au niveau de la transmission d’un contenu et de la persuasion (le cas échéant également au niveau d’une mise en forme artistique). Le schéma suivant résume ce qui vient d’être exposé :

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| Niveau d’encodage |  | Informatif | Expressif | Opératif |
| Contenu | **X** | **X** | **X** |
| Contenu et mise en forme artistique  |  | **X** | **(X)** |
| Contenu (+mise en forme artistique) et organisation persuasive. |  |  | **X** |

 Le texte source est désormais conçu comme une « offre d’information » faite par un producteur d‘une langue A à l’attention d’un récepteur de la même culture. Dès lors, la traduction est envisagée comme une « offre secondaire » d’information, puisqu’elle est censée transmettre plus ou moins la même information, mais à des récepteurs de langue et de culture différentes. Dans cette optique, la sélection des informations et le but de la communication ne sont pas fixés au hasard ; ils dépendent des besoins et des attentes des récepteurs ciblés dans la culture d’accueil.